

Metz, le 11 janvier 2023

Service Aménagement Biodiversité Eau
Unité Police de l'Eau – Délégation Territoriale de
Sarreguemines

La responsable de l'unité police de l'eau
à

Affaire suivie par : Vincent HENNEL
Tél : 03 87 28 30 87
E-mail : vincent.hennel@moselle.gouv.fr

Mairie de Vibersviller
A l'attention de Mme la Maire
4, rue du Moulin
57670 Vibersviller

Objet : Dossier de loi sur l'eau relatif aux travaux de restauration de l'Étang rouge près d'Insviller.
Courrier de demande d'affichage en Mairie.
Nos réf. : VH/SGMS.
P.J. : 3

Madame la Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

> Travaux de restauration de l'Étang rouge.

Ce dossier a été déposé par : Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine.

Je vous transmets, sous ce pli, pour information:

- un exemplaire du dossier de déclaration,
- une copie du récépissé de déclaration n°DIOTA-230103-152040-718-218, en date du 11 janvier 2023,
- une copie du courrier d'accord immédiat à la réalisation de l'opération, en date du 11 janvier 2023.

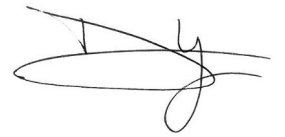
Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période d'un mois minimum, une copie du récépissé de déclaration précité. Le dossier de déclaration devra être consultable en mairie.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de la publication.

.../...

Veillez agréer, Madame la Maire, l'expression de ma haute considération.

La responsable de l'unité police de l'eau

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke that extends to the left.

Céline DELLINGER